

EXPERTISES · 02/02/1999

CR réunion d'expertise

TYPE	DATE	PARTIES
Expertise judiciaire	02/02/1999	McDonald's France c/ Bernard Collorafi

FICHE DE SYNTHÈSE

Compte-rendu de réunion d'expertise — Cour d'appel de Paris · 2 février 1999

Aperçu : compte-rendu de la première réunion d'expertise, tenue le 2 février 1999, dans le cadre de l'arrêt de la Cour d'appel de Paris du 9 décembre 1998 (RG 1998/14119), SEBOL contre McDonald's France.

L'essentiel

La réunion associe Me Clément et Collorafi pour l'appelant, plusieurs représentants de McDonald's et Me Leloup pour l'intimée, ainsi que les experts Dumont et Martin. Elle a pour objet de présenter le contexte, de préciser la mission et de recenser les documents utiles. Les experts récapitulent les questions posées par la Cour, portant notamment sur le seuil de rentabilité des sociétés SEBOL et B et O avant le 1er juillet 1997, l'avenant du contrat de B et O, la viabilité du restaurant Antibes-Ouest au regard de Vallauris et les comptes des sociétés entre le 1er janvier et le 10 juin 1998, date de leur expulsion.

- Documents remis : rapports amiables Gandur et Dumontier.
- Documents demandés : comptes annuels de SEBOL (1993-1998), B et O (1996-1998), LES PINS (1997-1998), du GIE et de la société M.A.R.
- Deuxième réunion fixée au 14 avril 1999.

Portée

Cette pièce ouvre la phase d'expertise financière ordonnée en appel, appelée à éclairer la Cour sur le fond du litige.

Fiche établie automatiquement à partir de la transcription du document.

Source : bernardcollorafi.org/pièces/cr_reunion_expertise_02_02_1999/ — Dossier documentaire du procès Bernard Collorafi c/ McDonald's France (Antibes, 1987–2002). Le scan original fait foi.